

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de mai 2011

-----N° 116

RESTRICTION D'EAU DANS LE DEPARTEMENT

Un arrêté réglementant provisoirement l'usage de l'eau compte tenu de la sécheresse a été pris par la Préfecture de la Somme en date du 2 mai 2011.

Mesures relatives au seuil de vigilance

Les particuliers sont invités, individuellement, à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font.



La limitation de la consommation d'eau

- ↪ L'arrosage des pelouses implantées depuis plus d'un an, des espaces verts publics et privés, des arbustes est interdit.
- ↪ L'arrosage des jardins potagers, des jardinières, des plates-bandes fleuries publiques est autorisé à condition qu'il soit géré de manière économique et s'effectue avant 10 heures ou après 18 heures.
- ↪ L'utilisation des eaux de récupération de pluie est encouragée, sous réserve de la limite sanitaire de leur utilisation
- ↪ Le lavage des véhicules est interdit hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage.
- ↪ Le remplissage des étangs et des bassins est interdit

Pour les exploitants agricoles

Les cultures prioritaires prises en compte sont les suivantes :
Arboriculture, fruits rouges, légumes de plein champ (asperge, endive, haricot, épinard, jeune carotte, grosse carotte, pois de conserve, scorsonère, oignon, etc...) pomme de terre de consommation, pomme de terre plan, pomme de terre féculé, lin, tabac.

Les cultures non citées ci-dessus sont des cultures non prioritaires.

Fête d'Hautebut en musique



Samedi 7 mai l'harmonie municipale donnait un apéritif concert dans la cour de Monsieur et Madame Bertrand Becquet à l'occasion de la fête d'Hautebut. Le soleil était au rendez-vous tout comme le public venu en nombre cette année. La buvette tenue par l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Woignarue a connu également un vif succès.



Cérémonie du 8 mai 2011



En ce jour de célébration du 8 mai 66^{ème} anniversaire de la reddition de l'Allemagne nazis, la population de Woignarue rendait hommage aux anciens combattants tombés lors des différents combats.

Une gerbe fut déposée à la stèle par l'UNC et une autre au monument aux Morts par la Municipalité. Comme chaque année, les élus, le corps des sapeurs pompiers, les membres de l'UNC, les musiciens, les enfants, les professeurs des écoles et la population s'étaient donné rendez-vous devant la salle polyvalente pour le traditionnel défilé.

Un vin d'honneur était offert par la Municipalité à la salle Charles Lecat.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a été officiellement annoncée au peuple français le 8 mai 1945 par [le général de Gaulle](#).

Le 7 mai 1945, à 2 h 41, l'acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23 h 01.

La nouvelle est communiquée officiellement le 8 mai à 15 h 00.

Le lendemain, 9 mai, à 0 h 16, la capitulation générale est signée à Berlin. Les Soviétiques, maîtres de la ville depuis le 2 mai, estiment, en effet, que la capitulation de Reims n'est qu'un acte préliminaire. La France, signataire aux côtés des Alliés de ces deux actes, est représentée à Reims par le général Sevez, à Berlin par [le général de Lattre de Tassigny](#). La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.



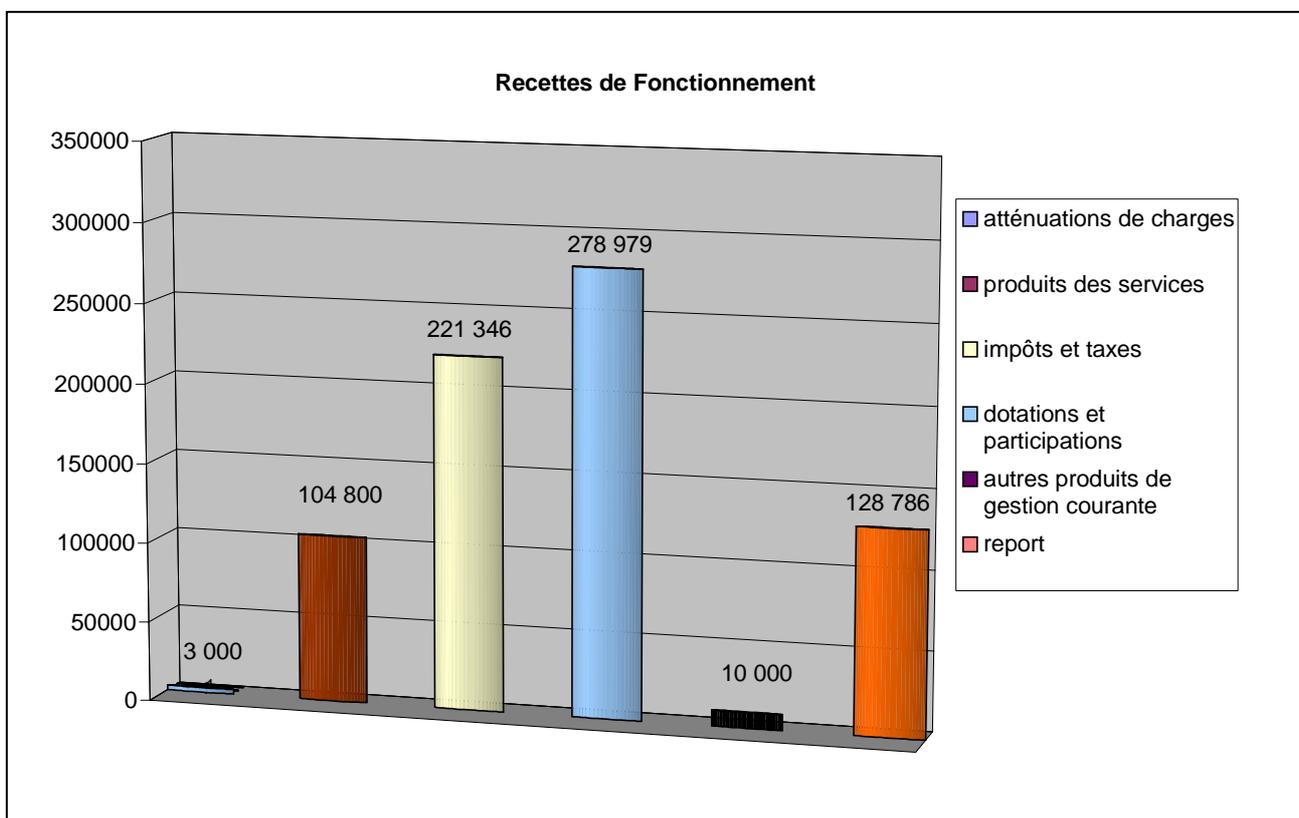
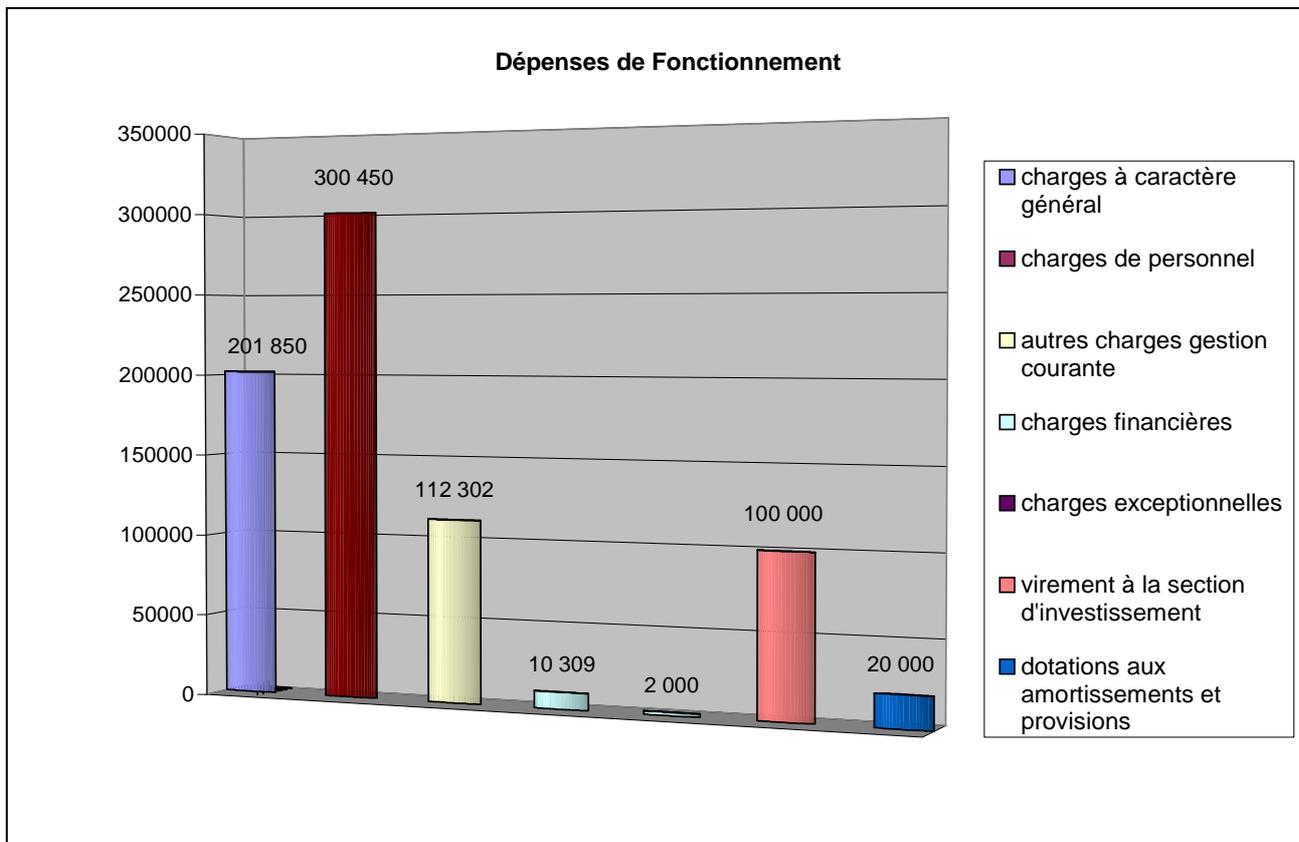
Le 8 mai, à 15 h 00, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. La population laisse éclater sa joie. Le 8 mai après-midi et le 9 mai sont déclarés exceptionnellement fériés. La foule envahit les rues, entonnant la "Marseillaise" et des chants patriotiques. Toutefois, la date du 8 mai ne marque pas la fin de la présence militaire allemande sur l'ensemble du territoire, les dernières poches de résistance - [Dunkerque](#), [Lorient](#), [Saint-Nazaire](#) - ne tombant que les jours suivant la capitulation du Reich.

Surtout, la victoire ne peut effacer ni les atrocités commises par l'Allemagne nazie, ni ces années durant lesquelles la population s'est trouvée confrontée à des choix qui l'ont divisée.

(source : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichecitoyennete.php?idCitoyen=2>)

Budget 2011

Le budget primitif 2011 est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement pour un total de 746 911 € et un investissement pour un somme globale de 869 037 €



Détail des opérations d'équipement



10 000 €
Lotissement



15 000 €
Rénovation salle polyvalente



58 000 €
Rénovation Bâtiment – resto
(parking-ravalement et toiture
toilettes de la salle de musique)



10 000 €
Travaux de trottoirs



274 288 €
Demeure d'Hautebut
(frais de recherche et développement)

27 422 €
Révision PLU



22 000 €
Eglise – étude

34 000 €
Ecole (tuyauterie de
chauffage - fenêtres)



16 824 €
Mairie - (fenêtres - rénovation)

REUNION DU 19 AVRIL 2011

BUDGET ASSAINISSEMENT

Rappel des résultats du CA 2010 :

| | | |
|----------------|---|---------------|
| Exploitation | : | + 29 135.62 € |
| Investissement | : | - 46 55.63 € |

Affectation de résultat :

L'excédent de fonctionnement (29 135 €) est affecté au R 1068, (couverture du besoin de financement en investissement).

BUDGET 2011

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 43 768 €.

Pour la dernière année et pour présenter la section investissement en équilibre, la subvention communale est fixée à 13 768 €, conformément à la délibération du 25 avril 2008, qui prévoyait cette subvention pour résorber le déficit.

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de 70 013 €.

Le budget 2011 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET CAMPING

Le budget 2011 s'équilibre en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à 143 586 €.

L'excédent 2010 (1 586 €) est très faible. Les recettes sont de plus en plus incertaines (baisse de la fréquentation, aléas climatiques ...) Afin d'éviter un déficit en fin d'année, il a été décidé que les salaires des maîtres nageurs seraient basculés sur le budget commune.

Le budget 2011 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET COMMUNE

Affectation du résultat :

L'excédent de fonctionnement (228 452 €) est affecté comme suit :

R 1068 : 99 666 € (couverture du besoin de financement en investissement)

R 002 : 128 786 € (report en fonctionnement)

BUDGET 2011

Le budget de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement, à 746 911 € et en investissement à 869 037 €.

Taux d'imposition :

Le Conseil Municipal, après avoir étudié l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011, constate que la réforme de la fiscalité directe locale n'a pas pour effet d'augmenter la pression fiscale exercée sur les redevables malgré la hausse de la TH et TF (non bâti) du fait du transfert de la part départementale de la TH et des frais de gestion de cette taxe et des frais de gestion de la TF (non bâti) :

- décide que les impôts locaux ne subiront aucune augmentation
- fixe le produit attendu à 263 914 € correspondant aux produits à taux constants proposés
- vote les taux (idem aux taux de référence), à savoir :

| | | |
|----------------------------|---|---------|
| o taxe d'habitation | : | 16.40 % |
| o taxe foncière (bâti) | : | 16.80 % |
| o taxe foncière (non bâti) | : | 28.12 % |
| o CFE | : | 12.95 % |

En investissement, 9 opérations sont inscrites, pour un montant de 467 534 € réparties comme suit :

| | | |
|------------------------------|---|-----------|
| Rénovation bâtiment-resto | : | 58 000 € |
| Travaux de trottoirs | : | 10 000 € |
| Ecole (tuyauterie/fenêtres) | : | 34 000 € |
| Rénovation salle polyvalente | : | 15 000 € |
| Mairie (fenêtres, rénov.) | : | 16 824 € |
| Eglise (étude) | : | 22 000 € |
| Lotissement | : | 10 000 € |
| Demeure d'Hautebut | : | 274 288 € |
| Révision PLU | : | 27 422 € |

Le budget Commune 2011 est approuvé par 11 voix pour. Mme MALLET et M. DEVILLERS s'abstiennent.

BUDGET « RESTO »

Le Conseil Municipal avait décidé que la gestion de la location du restaurant « la Taverne » géré par Ms GALAND et LONGUEMART pouvait être gérée à partir d'un budget annexe de la commune assujetti à la TVA.

La déclaration auprès des services fiscaux a été enregistrée pour l'année 2011.

Le budget « RESTO » 2011, établi hors TVA, s'équilibre en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 9 000 € et en investissement à 111 000 €.

La recette d'exploitation correspond au loyer du commerce qui a été fixé à 1 000 € /mois HT, sur 9 mois puisque le loyer commence à courir à compter du 1er avril 2011. Celui du logement qui figure sur le budget Commune est fixé à 250 € TTC. L'opération « réhabilitation restaurant » d'un montant de 111 000 € HT correspond au reste des factures à régler en 2011, travaux réalisés uniquement sur le restaurant.

Le budget « RESTO » est approuvé par 11 voix pour. Mme MALLET et M. DEVILLERS s'abstiennent.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Conservatoire du Littoral est actuellement sollicité pour l'acquisition de terrains sis au lieudit « la pointe d'Offoy et Onival, cadastrées H 34, H35 et H 36, d'une superficie totale de 10 900 M2.

Ces parcelles sont incluses dans la zone de préemption du Hâble d'Ault.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ces acquisitions.

CESSION DE LA PARCELLE G 340 sise à WOIGNARUE – ONIVAL

Le Maire précise qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner concernant une parcelle cadastrée G 340, d'une superficie de 173 m2, sise au lieudit les Côtes d'Onival, à l'intersection de la rue de St-Valéry et de la rue des Belges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate que cette parcelle fait partie intégrante de la voirie et qu'elle doit le rester.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune achète cette parcelle en exerçant favorablement son droit de préemption et autorise M. le Maire à signer tous les papiers nécessaires à cette transaction.

Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement

Le Maire signale qu le Conseil Municipal doit désigner 5 propriétaires qui composeront pour moitié, le bureau de l'Association Foncière de Remembrement de WOIGNARUE.

L'autre moitié est désignée par la Chambre d'Agriculture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

Monsieur Marc DEPOILLY
Monsieur Jean-Paul MARCILLE
Monsieur Olivier MAQUIGNY
Monsieur Michel FERET
Monsieur Philippe FOURDRIN.

CAMPING

Emploi gérant adjoint :

Sur proposition du Président de la Commission Camping et pour la bonne tenue du camping pendant la saison estivale, c'est-à-dire de mai à septembre, il propose de prendre un gérant adjoint qui assurera les permanences quand le gérant titulaire sera absent, et également le nettoyage et l'entretien du camping.

Le Conseil Municipal accepte de créer un emploi saisonnier, pour une durée de 5 mois, pour la période du 6 mai au 30 septembre 2011.
Cette personne sera rémunérée sur la base du SMIC augmentée de 10 %, c'est-à-dire 9.90 € de l'heure.

Tarifs 2011.

Sur proposition du Président de la Commission Camping, les tarifs 2010 du camping sont reconduits pour la saison 2011.

Seul le tarif des cabanons est réévalué, comme chaque année, la redevance passe de 730 € à 745 €.

DIVERS

* Le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par une administrée en colère qui dénonce l'utilisation par les employés communaux de désherbants et pesticides, les dépenses de consommation concernant l'éclairage public qui fonctionne toute la nuit, la lenteur pour réhabiliter l'église et la disparition de certains éléments sur des tombes anciennes ... Certaines réflexions relatées par cette dame ont déjà été prises en considération par des conseillers municipaux.

* Le Maire a rencontré une habitante d'HAUTEBUT qui demande que la commune intervienne pour un problème de rats. Elle a dépensé « une fortune » dans du raticide mais il y a une telle invasion qu'elle n'arrive pas à s'en débarrasser.

* M. BLANCHARD donne le compte rendu du dernier conseil d'école :
- actuellement l'école est dotée de 3 ordinateurs. Les élèves qui partent en 6^{ème} doivent passer le B2I (brevet informatique et internet), ce qui est matériellement impossible vu le petit nombre d'ordinateurs disponibles, il faudra étaler les achats (12 au total) sur plusieurs années.

- besoin d'un vidéo projecteur et d'une webcam pour leur correspondant anglais.
- concernant le nom de l'école : Mme MASSON demandera aux enfants de proposer un nom. Un vote dans le cadre d'une vraie élection sera organisé pour les enfants (mairie, isoloir, urne ..) le résultat (3 choix) sera proposé au Conseil Municipal.
- le stationnement en face de l'école est malheureusement toujours un problème, voir pour refaire le traçage.

* Mme BIGOT soulève de nouveau le problème de visibilité au croisement de la grande rue et de la rue Barre Duquesne et demande que soit interdit le stationnement qui engendre cette gêne.

* Qu'en est-il du nom des habitants de Woignarue. Toujours en attente, sera fait en même temps que le nom de l'école.

Séance levée à 21 h 30.

Sortie du club de gym à GERBEROY « village classé parmi les plus beaux villages de France »



Très belle journée et belle réussite pour notre sortie à GERBEROY.

La randonnée aux alentours du village était très agréable, très verdoyante et vallonnée.

Le pique-nique commun nous a permis de découvrir et d'apprécier les talents culinaires de toutes et tous.

Nous conseillons à tout le monde d'aller visiter ce petit village ancien, fleuri de façon très naturelle et très bien entretenu.

Nous sommes toutes et tous disposés à rééditer ce genre de sorties ainsi nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 juin pour une sortie en Baie de Somme, départ de Saint-Valéry jusqu'au Crotoy en rando, pour déjeuner le midi et retour vers 16h par le petit train de la Baie de Somme.

Renseignements et inscriptions auprès des membres du club.





Association de Sauvegarde du Patrimoine

Siège : Mairie 80460 Woignarue - Courriel : grandchoeurwoignarue@gmail.com - Tél : 09 52 59 41 21
Association loi du 01/07/1901 inscrite au Journal Officiel du 09 Janvier 2010, agréée par l'administration fiscale pour recevoir des dons.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de l'église se terminait ce jeudi 25 mai. 14 architectes avaient demandé la communication du dossier. La réunion d'ouverture des plis (à laquelle j'ai été invité) s'est tenue le même jour à 17 h en la mairie, en présence de Monsieur GILBERT conseil et assistant aux maîtres d'ouvrage.

Les sept candidatures reçues proviennent d'architectes de la Somme, l'Aisne, l'Oise, le Pas de Calais et le Val d'Oise et les honoraires correspondent aux prévisions.

Le compte rendu sur l'étude des candidatures (critères de sélection – compétences références et moyens – et les critères d'attribution – méthode, calendrier, mode d'organisation, coût) sera rendu à la mairie pour fin juin et l'architecte sera choisi à ce moment-là.

Une première étape vient d'être franchie et il reste à espérer que les délais administratifs seront maîtrisés.

Samedi 7 mai en fin d'après-midi à l'occasion de la fête d'Hautebut l'harmonie municipale à HAUTEBUT a donné son aubade habituelle. Comme l'an dernier l'Association a tenu la buvette ; ce fut un réel succès et tout le monde s'accorde à dire que l'expérience du samedi doit être renouvelée. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Le lundi 13 juin, à la brocante nous allons tenir nos stands de **BROC- EGLISE** et **TOMBOLA**; comme l'an dernier de nombreux lots intéressants sont à gagner. De même l'église sera ouverte.

Tous les membres de l'Association vous donnent rendez-vous autour de l'église ce lundi de pentecôte.

Le Président

Gérard MAISON

Calendrier des manifestations du mois de juin

| | |
|-----------------------|---|
| jeudi 2 au dimanche 5 | Réception du jumelage Wherden |
| samedi 11 | Soirée barbecue des Parents d'élèves à la salle Charles Lecat à 19h30 |
| lundi 13 | Brocante du comité des fêtes |
| Samedi 17 | Distribution de gâteaux aux aînés |
| dimanche 19 | Tournoi de foot |
| vendredi 24 | Fête des écoles |
| samedi 25 | Fête de la musique woignarue à 18h00 face salle des fêtes |
| courant du mois | Traversée de la Baie de Somme du club de gym |

INSCRIPTIONS ALSH

Les inscriptions auront lieu pour le **Secteur littoral**

- FRIAUCOURT : 6 et 20 juin
- St QUENTIN : 7 et 14 juin
- AULT : 8 et 14 juin
- **WOIGNARUE : 9 et 16 juin**

De 16h30 à 18h30 en Mairie

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie ou sur : www.breslemaritime.fr



Renseignements auprès de Frédérique Moisson : 02.27.28.03.92 ou 06.58.70.25.35

Orpheane

Ludivine Pruvost vous propose la vente de parfums génériques et cosmétiques à domicile.

Pour toutes commandes ou renseignements appelez le : 06-79-54-92-97

Ludivine PRUVOST
577 rue du haut



Enquête aux habitants d'Hautebut – Onival – Vieil-Onival – Brutelette et Beaumer

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un questionnaire concernant la dépoldérisation du marais d'Hautebut.

Votre avis est très important pour le devenir du marais, nous vous demandons de bien vouloir répondre le plus précisément à ce questionnaire et de le renvoyer avec l'enveloppe affranchie.

Enquête aux habitants de Woignarue

Pour les habitants de Woignarue qui vont le recevoir, le déposer en Mairie.